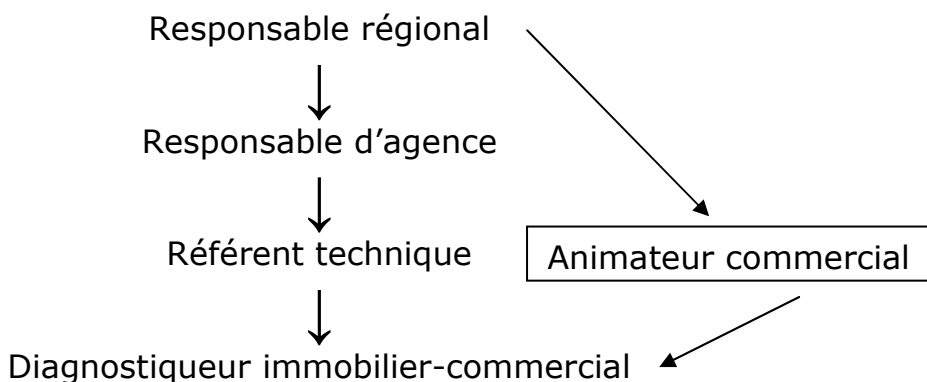


FICHE DE POSTE
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER - COMMERCIAL

RAISON D'ETRE

Conformément à la réglementation en vigueur, assurer la réalisation sur le terrain des diagnostics techniques commandés par les clients et assurer la relation commerciale dans sa globalité, en prospectant et fidélisant les prescripteurs de son secteur, y compris les GCL, afin d'accroître son chiffre d'affaires, assurer le recouvrement des factures de ses prescripteurs et ainsi participer au développement de la société.

SITUATION DANS L'ORGANIGRAMME



PERIMETRE DU POSTE

➤ **Interlocuteurs internes**

- Les autres membres de l'équipe des diagnostiqueurs immobiliers
- Le référent technique
- L'équipe des commerciaux
- L'équipe des assistant(e)s administratif(ve)s
- L'animateur commercial
- Le responsable d'agence
- Le responsable régional
- L'assistant technique ERNT
- Le siège administratif

➤ **Interlocuteurs externes**

- Les clients :
 - Agences immobilières

- Notaires
- Particuliers
- Syndics
- Administrations

➤ **Chiffre d'affaire géré**

- 80 K€ de CA annuel

MISSIONS

1/ Repérer et identifier des risques sanitaires et environnementaux

- Effectuer les diagnostics plomb, amiante, performance énergétique, électricité, gaz, états parasites, conformément à l'ordre de mission.
- Effectuer les prélèvements nécessaires et analyser les résultats.
- Mesurer la superficie de locaux et réaliser les calculs de surfaces.

2/ Etablir le dossier de contrôle technique

- Indiquer l'état des supports, des structures, les métrés.
- Rédiger le rapport conformément à la réglementation en vigueur et aux préconisations de la Direction Technique.
- Réaliser des plans de locaux.
- Préconiser les actions correctives à effectuer.

3/ Développer et fidéliser un portefeuille de clients

- Prospecter les clients et les conseiller
- Véhiculer l'image de marque de la société auprès des clients finaux et prescripteurs.
- Répondre aux demandes des clients,
- Participer à l'encaissement des factures, via les règlements sur place.

COMPETENCES REQUISES

- Sens de l'observation
- Esprit de service
- Intérêt prononcé pour les techniques du bâtiment/matériaux de construction
- Rigueur/Autonomie

- Excellente présentation
- Sens du contact

FORMATION

- Certification : le diagnostiqueur doit être impérativement titulaire des certificats de compétence obligatoires. Ces certificats doivent être délivrés par un organisme accrédité par le COFRAC.
- Niveau d'expérience : deux possibilités :
 - expérience concluante de 6 mois minimum en tant que diagnostiqueur indépendant
 - expérience d'un an concluante au sein d'une entreprise de diagnostic immobilier

POSSIBILITES D'EVOLUTION

En fonction de ses compétences techniques, ses aptitudes relationnelles et ses connaissances en informatique, le diagnostiqueur immobilier a vocation à encadrer une équipe de collaborateurs techniques ou à devenir formateur du réseau Allodiagnostic.